AR CONTROLE DE LEGALITE : 037-351243076-20231019-CA191023_11-DE
en date du 25/10/2023 ; REFERENCE ACTE : CA191023_11

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2023

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT,
Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT

Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Madame DJABER, Madame GOLDANI-BLANCHET, Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEAUX, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Madame MOSNIER, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER
et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Madame BA-TALL, qui avait donné pouvoir à Madame QUINTON
Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Madame MOSNIER
Monsieur THOMAS, qui avait donné pouvoir à Madame ROCHER

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur COMMANDEUR,
Monsieur FRANCOIS,
Monsieur LECONTE,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Monsieur FERREIRA, Directeur des Services à la Clientèle de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Financière et Comptable de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,

Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président.

CONGRES NATIONAL DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT DU 3 AU 5 OCTOBRE 2023 A NANTES : COMPTE RENDU DES DEBATS

(A/62)

Le Directeur Général rappelle au Conseil d'Administration que le 83ème Congrès National HLM s'est tenu du 3 au 5 octobre 2023 à NANTES ; TOURS HABITAT (OPH) était représenté par :

- Monsieur FERREIRA, Directeur Clientèle de TOURS HABITAT
- Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,
- et lui-même.

Le thème du Congrès était le suivant : « Toutes nos énergies pour le logement ».

Le Directeur Général apporte son éclairage personnel sur la tenue générale de cette manifestation et sur les différents échanges et propositions qui y ont été formulés :

Le Directeur Général indique que le Mouvement HLM :

> *« continue d'appeler le Gouvernement à partager l'ambition d'une grande politique du logement, dotée d'une réflexion, d'une planification et des moyens qui la rendent pleinement possible, visible et partagée par nos concitoyens.*
> *La situation sociale le commande. Le chiffre de 2,4 millions de ménages en attente d'un logement social doit être pris pour ce qu'il est : le signe évident et clinique d'une part croissante de la population qui ne parvient pas à se loger dans des conditions décentes et à un prix abordable, dans le parc locatif comme dans l'accession sociale à la propriété, dans la France hexagonale comme dans les Outre-mer.*
> *La situation environnementale l'exige. L'accélération du réchauffement climatique, désormais mesurable par tout un chacun, dans son quotidien, impose du courage, de la détermination, de la cohérence et des moyens.*
> *Face à ce double impératif, social et environnemental, la réponse du Gouvernement doit être de considérer la politique du logement non pas comme un coût pour le budget de l'Etat, mais un investissement pour les générations présentes et futures.*
> *Le Gouvernement, par les engagements qu'il a proposés à l'occasion de ce Congrès, a pris la mesure des enjeux de rénovation énergétique : un soutien à la transition écologique de 1,2 milliard d'euros sur trois ans, une bonification des prêts à la production de 8 milliards d'euros et le maintien d'un PTZ pour l'accession sociale.*
> *Par l'accord signé jeudi 5 octobre, le Mouvement Hlm pourra tout mettre en œuvre pour être au rendez-vous du calendrier fixé par la loi « Climat et résilience ».*
> *Mais dans un contexte de marasme global, l'augmentation de la production reste un objectif. Les dispositifs d'aides de taux qui nous sont proposés sont un outil que nous mobiliserons. Ces dispositifs transitoires n'occultent pas la demande du Mouvement Hlm de voir l'ensemble de la production de logements sociaux bénéficier d'un taux de TVA réduit, et de supprimer la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) ».*

L'accord signé le 5 octobre 2023 est joint en annexe.

Le Conseil d'Administration prend acte de ces informations.

POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19/10/2023 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,

LE DIRECTEUR GENERAL,

Signé électroniquement par :
Grégoire SIMON
Le 25/10/2023 à 09:35

TOURSHABITAT
OPH de Tours Métropole Val de Loire